



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL
COMMISSION JEUNES



District de l'Hérault de Football

COMMISSION JEUNES

Réunion du 18/11/2025

Présidence : **M. Jean-Michel Rech**

Présents : **MM. Stéphane Cerutti – Franck Gidaro – Patrick Ruiz**

Excusé : **M. Mebarek Guerroumi**

Le procès-verbal de la réunion du 12/11/2025 a été approuvé à l'unanimité.



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION JEUNES



Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

COUPES

Les tirages au sort des Coupes ci-dessous ont été réalisés ce jour à 18h dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, zac pierresvives à Montpellier, en présence de :

M. David Blattes, Président du District de l'Hérault de Football

M. Robert Gadea, Vice-Président

M. Guy Michelier, membre du Comité de Direction

MM. Jean-Philippe Bacou et Théo Durozard, permanents du District

Les membre de la Commission Jeunes

Les clubs LA CLERMONTAISE et M.U.C. F.

COUPE OCCITANIE U17

Le tirage a donné lieu aux rencontres suivantes, sur le terrain du club premier nommé, avec épreuve des tirs au but si nécessaire (cinq par équipe) à l'issue du temps réglementaire :

VALERGUES AS 1/M. LEMASSON RC 1
PRADES LE LEZ FC 1/ENT. ST CLEMENT MONT 2
M. ATLAS PAILLADE 1/LUNEL GC 1
ASM34 1/LATTES AS 1
ENT.MONTBLANC/BESSAN1/CASTELNAU CR. 1
CORNEILHAN LIGNAN 1/AGDE RCO 2
ST GELY FESC /JACOU CLAPIERS FA 1
LAVERUNE FC 1/FLORENSAC PINET 1
LESPIGNAN VENDRES FC 1/CLERMONTAISE 1
VENDARGUES PI 1/BEZIERS A. S. 2
SUSSARGUES FC 1/SC SETE 1
ASPTT MONTPELLIER 1/M. ARCEAUX 1
MARSEILLAN CS 1/CASTRIES AV 1
BALARUC STADE 1/FRONTIGNAN AS 1

COUPE OCCITANIE U15

Le tirage a donné lieu aux rencontres suivantes, sur le terrain du club premier nommé, avec épreuve des tirs au but si nécessaire (cinq par équipe) à l'issue du temps réglementaire :

M. ARCEAUX 1/SC SETE 1
VIL. MAGUELONE 1/FC 3MTKD 1
ENT.MONTBLANC/BESSAN 1/CASTELNAU CR. 1
FRONTIGNAN AS 1/AGDE RCO 1
M. ATLAS PAILLADE 1/PHOENIX FOOTBALL SCH 1
CASTRIES AV 1/MONTPELLIER HSC 1
LA PEYRADE OL 1/ENT. ST CLEMENT MONT 1
ST GELY FESC 1/M. PETIT BARD FC 1
MEZE STADE FC 1/LUNEL GC 1
RS GIGEANNAIS 1/MAUGUIO CARNON US 1
JACOU CLAPIERS FA 1/BEZIERS A. S. 1



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION JEUNES



VENDARGUES PI 1/COURNONTERRAL 1
VAILHAUQUES FC 1/LATTES AS 1
SUD HERAULT FO 1/CLERMONTAISE 1

COUPE DE L'HÉRAULT U17

Le tirage a donné lieu aux rencontres suivantes, sur le terrain du club premier tiré au sort, avec épreuve des tirs au but si nécessaire (cinq par équipe) à l'issue du temps réglementaire :

ENSERUNE FC 1/VIL. MAGUELONE 1
ASM34 1/RC GANGES 1
MARSILLARGUES 1/M. PETIT BARD FC 1
PIGNAN AS 1/MARSEILLAN CS 1
CORNEILHAN LIGNAN 1/FLORENSA C PINET 1
PAULHAN ES 1/MAUGUIO CARNON US 1
ASPTT MONTPELLIER 1/MONTPEYROUX FC 1
R. DOCKERS SETE 1/BALARUC STADE 1
ST THIBERY SC 1/ENT.HAUTS CANTONS 1
VALERGUES AS 1/M. ATLAS PAILLADE 1
JACOU CLAPIERS FA 1/ENT.MONTBLANC/BESSAN 1
AGDE RCO 2 /BAILLARGUES ST BRES 1
BEZIERS U. S. 1/PAS DU LOUP FC 1

Suite au forfait général de BEZIERS U. S. 1 en championnat, PAS DU LOUP FC 1 est qualifiée d'office pour les 16^e de Finale du 18/01/2026.

COUPE DE L'HÉRAULT U15

Le tirage a donné lieu aux rencontres suivantes, sur le terrain du club premier tiré au sort, avec épreuve des tirs au but si nécessaire (cinq par équipe) à l'issue du temps réglementaire :

RS GIGEANNAIS 1/VALERGUES AS 1
SUD HERAULT FO 1/ST GELY FESC 1
COEUR HERAULT ES 1/ST CLEMENT MONT 2
FLORENSAC PINET 1/ST THIBERY SC 1
CANET AS 1/VIL. MAGUELONE 1
FC 3MTKD 2/PRADES LE LEZ FC 1
M.U.C. F. 1/BAILLARGUES ST BRES 1
CX D'ARGENT-ATHLETIC 1/THONGUE ET LIBRON FC 1
PAULHAN ES 1/GIGNAC AS 1
MEZE STADE FC 1/BEZIERS A. S. 2
COURNONTERRAL 22/RC MTP CEVENNES 1
MIDI LIROU CAP POILH 1/M. ARCEAUX 1
ENT.MONTBLANC/BESSAN 1/RC GANGES 1
U.S. LUNEL 1/AGDE RCO 2
ENT.HAUTS CANTONS 1/ASPTT LUNEL 1
MAUGUIO CARNON US 2/PHOENIX FOOTBALL SCH 1
PUISSALICON MAGALAS 1/M. LEMASSON RC 1
VENDARGUES PI 1/FRONTIGNAN AS 1
NEZIGNAN EVEQUE ES 1/ST GEORGES RC 1
ENSERUNE FC 1/M. LUNARET NORD 1
MARSEILLAN CS 1/ENT. PEROLS PALAVAS 1
JACOU CLAPIERS FA 1/LA GRANDE MOTTE AS 1
M. PETIT BARD FC 1/CASTELNAU CRES FC 2



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION JEUNES



ST MATHIEU AS 1/CLERMONTAISE 2
VAILHAUQUES FC 1/ST MARTIN LONDRES US
LA PEYRADE OL 1/BEZIERS U. S. 1
CAZOULS MAR MAU 1/SUSSARGUES FC 1
ENT. ASM34 - FCVB 1/ASPTT MONTPELLIER 1
SAUVIAN FC 1/B.JEUNESSE OL 1
ST ANDRE SANGONIS OL 1/MARSILLARGUES 1

COUPE DE L'HÉRAULT U14

Le tirage a donné lieu aux rencontres suivantes, sur le terrain du club premier tiré au sort, avec épreuve des tirs au but si nécessaire (cinq par équipe) à l'issue du temps réglementaire :

B.JEUNESSE OL 21/M. PAILLADE MERCURE 21
CORNEILHAN LIGNAN 21/M. PETIT BARD FC 21
BOUJAN FC 21/ST CLEMENT MONT 22
PAULHAN ES 21/M. ATLAS PAILLADE 21
M. ARCEAUX 21/MEZE STADE FC 21
PRADES LE LEZ FC 1/BALARUC STADE 27

Suite au forfait général de B.JEUNESSE OL 21 en championnat, M. PAILLADE MERCURE 21 est qualifiée d'office pour les 16^e de Finale du 10/01/2026.

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

COUPE DE L'HÉRAULT U17

ASM34 1/RC GANGES 1
PIGNAN AS 1/MARSEILLAN CS 1
CORNEILHAN LIGNAN 1/FLORENSAC PINET 1
ASPTT MONTPELLIER 1/MONTPEYROUX FC 1
R. DOCKERS SETE 1/BALARUC STADE 1
VALERGUES AS 1/M. ATLAS PAILLADE 1
JACOU CLAPIERS FA 1/ENT.MONTBLANC-BESSAN 1

Du 06/12/2025

Sont reportées au week-end du 21/12/2025, journée de rattrapage au calendrier général
(Coupe Occitanie U17)

COUPE DE L'HÉRAULT U15

RS GIGEANNAIS 1/VALERGUES AS 1
SUD HERAULT FO 1/ST GELY FESC 1
CANET AS 1/VIL. MAGUELONE 1
MEZE STADE FC 1/BEZIERS A. S. 2
MIDI LIROU CAP POILH 1/M. ARCEAUX 1
MAUGUIO CARNON US 2/PHOENIX FOOTBALL SCH 1
VENDARGUES PI 1/FRONTIGNAN AS 1
JACOU CLAPIERS FA 1/LA GRANDE MOTTE AS 1
M. PETIT BARD FC 1/CASTELNAU CRES FC 2
VAILHAUQUES FC 1/ST MARTIN LONDRES US 1

Du 06/12/2025

Sont reportées au week-end du 21/12/2025, journée de rattrapage au calendrier général
(Coupe Occitanie U15)



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION JEUNES



U17 D1 AMBITION

⚽ Poule A

RC GANGES 1/M. PETIT BARD FC 1

Du 14/09/2025, donnée à rejouer au 21/12/2025

Est donnée à rejouer en semaine au plus tard le 17/12/2025, après entente entre les clubs et notifications écrites respectives au District
(Coupe de l'Hérault U17)

⚽ Poule C

SUD HERAULT FO 1/NEZIGNAN EVEQUE ES 1

Du 08/11/2025, reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 07/12/2025, journée de rattrapage au calendrier général
(Arrêté municipal)

U17 D2 AVENIR

⚽ Poule B

ALIGNAN AC 1/THONGUE ET LIBRON FC 1

Du 08/11/2025, reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 06/12/2025, journée de rattrapage au calendrier général
(Arrêté municipal)

U15 D1 AMBITION

⚽ Poule C

AGDE RCO 2/SUD HERAULT FO 1

Du 08/11/2025, reportée à l'avance par la permanence du District

Est donnée à jouer en semaine au plus tard le 17/12/2025, après entente entre les clubs et notifications écrites respectives au District
(Arrêté municipal)

MIDI LIROU CAP POILH 1/ENT. MONTBLANC-BESSAN 1

Du 08/11/2025, reportée initialement au 20/12/2025

Est donnée à jouer en semaine au plus tard le 17/12/2025, après entente entre les clubs et notifications écrites respectives au District
(Coupe de l'Hérault U15)

U14 BRASSAGE TERRITOIRE

⚽ Poule C

ENT.MONTBLANC-BESSAN 22/BALARUC STADE 27

Du 06/12/2025 (match du 08/11/2025 reporté)

Est reportée au 20/12/2025, journée de rattrapage au calendrier général
(Coupe de l'Hérault U14 – cf. PV du 12/11/2025)

MEZE STADE FC 21/PHOENIX FOOTBALL SCH 21

Du 08/11/2025, reportée à l'avance par la permanence du District

Est reportée au 20/12/2025, journée de rattrapage au calendrier général
(Arrêté municipal)



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION JEUNES



NOTIFICATION TARDIVE DE JOUR – TERRAIN - HEURE

Conformément aux dispositions de l'Article 7 e) du Règlement des Compétitions Officielles Partie I, la Commission applique au club ci-après une amende de 20 € pour notification tardive de jour – terrain – heure :

CANET AS 1 (509249)

54510873 – U15 D2 Avenir (C) du 15/11/2025

Amende : 20 €

(Mail du 12/11/2025 pour un changement d'horaire)

CASTELNAU CRES FC 2 (545501)

54498374 – U15 D1 Ambition (A) du 23/11/2025

Amende : 20 €

(Mail du 14/11/2025 pour un changement de jour et d'horaire)

FORFAITS

LESPIGNAN VENDRES FC 22 (530106)

54464539 – U18 District (C) du 15/11/2025

À ENT.MONTBLANC-BESSAN 21

Courriel du 14/11/2025 adressé à la permanence du District

Amende : 14 € (forfait notifié moins de dix jours avant la rencontre)

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles Partie I.

S. POINTE COURTE 1 (515703)

54510870 – U15 D2 Avenir (C) du 15/11/2025

À THONGUE ET LIBRON FC 2

Vu la feuille de match,

Vu le planning du District,

Vu le rapport de l'arbitre officiel de la rencontre,

Attendu qu'un quart d'heure après le coup d'envoi de la rencontre, seule l'équipe THONGUE ET LIBRON FC 2 était présente sur le terrain,

Par ces motifs, la Commission dit match perdu par forfait à l'équipe S. POINTE COURTE 1 avec amende de 28 € (forfait non notifié) pour en reporter le bénéfice à l'équipe THONGUE ET LIBRON FC 2 sur le score de 3 (trois) buts à 0 (zéro).

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles Partie I.

En outre, les frais de l'officiel seront mis au débit du club POINTE COURTE A.C. SETE (515703).

FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE ADRESSÉE HORS DÉLAI

La Commission applique au club ci-après une amende pour feuille de match informatisée adressée hors délai :

ST AUNES GS 1 (522476)

54504264 – U15 D2 Avenir (B) du 08/11/2025



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION JEUNES



Amende : 1^{er} HD* : 1 €

(Transmission le 15/11/2025 à 13h50)

HD* : hors-délai

Conformément aux dispositions de l'Article 10 g) du Règlement des Compétitions Officielles Partie I.

Prochaine réunion le mardi 25/11/2025 à 17h30.

Le Président,
Jean-Michel Rech

Le Secrétaire de séance,
Patrick Ruiz